

DECISION DU PRESIDENT N°2024-025

Objet : Signature d'un marché public de travaux de réalisation d'un pôle d'échange multimodal à Grambois

Nous, Robert TCHOBDRENOVITCH, Président de la Communauté de communes Sud Luberon,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande publique,
Vu la délibération n°2024-004 du Conseil Communautaire en date du 1^{er} février 2024 portant modification des délégations de pouvoirs consenties au Président de la communauté de communes,

Considérant ce qui suit :

Une consultation a été lancée le 6 décembre 2023 par publication sur le BOAMP (Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics) référencée 23-170204, sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics AWS ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes Sud Luberon (COTELUB) pour le marché public n°2023TX091 relatif à des travaux de réalisation du pôle d'échange multimodal de Grambois.

La date limite de remise des offres était fixée au 16 janvier 2024.

3 offres ont été déposées.

Après analyse des offres, il ressort que l'entreprise EIFFAGE GRAND ROUTE SUD présente l'offre économiquement la plus avantageuse.

DECIDONS

Article 1 : Il est conclu un marché relatif à des travaux de réalisation du pôle d'échange multimodal de Grambois avec l'entreprise EIFFAGE GRAND ROUTE SUD - Etablissement Alpes Vaucluse (N° SIRET : 398 762 211 00025- BP 40 024 - Route de l'Isle Sur La Sorgue - 84 301 CAVAILLON CEDEX) pour un montant total de 244 939,40 euros hors taxes soit 293 927,28 euros toutes taxes comprises.

Article 2 : De dire que cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance.

Article 3 : De préciser que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Article 4 : De charger le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à : Monsieur le Préfet de Vaucluse, Madame la Trésorière de Pertuis.

Fait à La Tour d'Aigues, le 21.03.2024

Robert Tchobdrenovitch
Président de la Communauté de Communes
Sud Luberon

